

# Renseignements concernant l'adhésion<sup>(1)</sup>

**La FCPE n'est pas une association familiale.**  
L'adhésion est donc individuelle. Si les 2 parents souhaitent adhérer merci de compléter les infos ci-dessous et vous reporter à la partie "Je rejoins la FCPE".



**FCPE 06**  
**CDPE des ALPES-MARITIMES**  
Conseil Départemental de Parents d'Élèves

6, rue de France  
06000 NICE

Tél. : 06 50 18 90 55 / 04 93 88 50 00

Mail : contact@fcpe06.org

Site : www.fcpe06.org

Facebook.com/fcpe06

Permanence au siège le jeudi de 18 h à 20 h

Étiez-vous adhérents l'année dernière ?  Oui  Non

Conseil local de : \_\_\_\_\_

Année scolaire : 20..... / 20.....

Nom et prénom du parent adhérent 2 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_

## Les parents

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Nom et prénom du parent adhérent 1 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_

## Les enfants



Nom / Prénom	Né(e) le	École / Collège/ Lycée	Classe	Commune de l'établissement

## LA REVUE DES PARENTS

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an) 3.35 € pour les adhérents – 6.00 € pour les non-adhérents.



Le règlement accompagné du bulletin complété doit être remis au conseil local ou à défaut à la FCPE départementale.

En remplissant cette adhésion je m'engage à promouvoir les valeurs de la FCPE et soutenir les actions engagées pour la défense de l'école publique.

## Je souhaite\*

Être candidat(e) au conseil d'école  maternelle  élémentaire

Nom de l'école : \_\_\_\_\_

Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée)

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle : \_\_\_\_\_

## J'accepte de\*

Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE

Participer aux activités du conseil local FCPE

\* Cochez la case correspondante

## Je rejoins la FCPE Adhésion en ligne : www.fcpe06.org

Adhésion de soutien : \_\_\_\_\_ 31,00 €  
(adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an)

Adhésion annuelle : \_\_\_\_\_ 20,00 €  
(adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an)

Adhésion de base : \_\_\_\_\_ 16,65 €  
(adhésion sans La Revue des Parents)

Adhésion du second parent : \_\_\_\_\_ 10,00 €

Je soutiens le conseil local par un don de : \_\_\_\_\_ €

Je soutiens le conseil départemental par un don de : \_\_\_\_\_ €

TOTAL À RÉGLER : \_\_\_\_\_ €

Signature 1

Signature 2

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.



Pour l'intérêt des enfants...

■ Les représentants des parents d'élèves FCPE siègent dans les écoles, les collèges et les lycées : conseil d'école, conseil d'administration, conseil de classe, commission éducative, conseil de discipline...

■ Les représentants des parents d'élèves FCPE accompagnent les familles, dans leur relation avec les enseignants, avec les directeurs et chefs d'établissement, avec l'administration...

■ Les représentants des parents d'élèves FCPE participent aux commissions municipales : projet éducatif de territoire (PEDT), restauration..., aux commissions départementales : Maison Départementale des Personnes Handicapées, affectation, bourses, appel... et aux discussions avec les pouvoirs publics (Préfet, Recteur, Directeur académique, élus...).

■ Les adhérents FCPE bénéficient de formations gratuites pour agir efficacement dans leur rôle d'élus, et de réponses personnalisées et fiables en cas de difficultés.

■ La FCPE accompagne ses adhérents dans toutes les activités locales des conseils de parents d'élèves.